

INFO Stéphanois

Bulletin municipal



Mot du maire

La fin d'année signifie pour nous la préparation du budget pour l'année suivante. Nous vous assurons que cet exercice a été fait avec rigueur afin de continuer à vous offrir des services de qualité en plus de nous donner les moyens de réaliser les projets inscrits à



notre planification, tout en minimisant la charge de nos citoyens. Nous vous invitons par ailleurs à assister à la prochaine séance du conseil portant sur l'adoption du budget 2024, le 12 décembre 2023, à 19 h.

Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter un agréable et heureux temps des Fêtes en famille, sous le signe de la paix et du bonheur!

Martín Dumaresa

Maire

À l'approche des Fêtes, donnez à la Guignolée!

En cette période de l'année, votre municipalité vous encourage à donner généreusement à la Guignolée. Votre contribution pourra aider des familles qui sont dans le besoin et qui ont, elles aussi, le droit de célébrer Noël et le Nouvel An dans la joie et la dignité.

Afin de recueillir vos dons, une boîte est installée à la bibliothèque municipale et une autre au commerce « Mon Petit Dépanneur ». Vous pouvez soit y glisser un chèque au nom de « La Guignolée St-Étienne » ou encore une somme en argent. Des bénévoles prendront également vos denrées alimentaires à votre porte le 10 décembre, entre 10 h et midi.

Nous vous remercions à l'avance de votre habituelle générosité!

Location du centre communautaire / Fêtes 2024-2025

Comme l'an dernier, il y aura un tirage au sort lorsque plus d'une personne adressera une demande de location du centre communautaire pour une même date durant la période des Fêtes (le samedi précédant Noël jusqu'au dimanche suivant le 1er janvier). Toute personne intéressée à louer la salle durant cette période doit :

- adresser sa demande à la Municipalité par écrit (par courriel (info@st-etiennedebeauharnois.qc.ca), par la poste ou en personne);
- indiquer la date de location souhaitée, ainsi que ses coordonnées (nom, n° de téléphone et adresse courriel);
- faire parvenir sa demande à la Municipalité au plus tard le 5 mars 2024.

Une demande par contribuable par date sélectionnée peut être soumise. Si plus d'une demande est déposée pour une même date, un tirage au sort se fera lors de la séance du conseil du 12 mars.

Ce tirage au sort est réservé uniquement aux contribuables de Saint-Étienne-de-Beauharnois. Les citoyens de l'extérieur pourront louer le centre aux dates disponibles, après le tirage au sort.

Offre d'emploi - Directeur général et greffier-trésorier

La Municipalité est présentement à la recherche d'un directeur général et greffier-trésorier. Cette personne aura notamment pour responsabilités de superviser l'ensemble des services et des ressources humaines, de voir à l'exécution des décisions du conseil municipal, d'élaborer le budget annuel et de coordonner les projets municipaux.



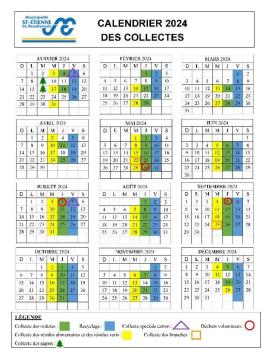
Pour connaître tous les détails entourant ce poste, veuillez consulter la page d'accueil du site Internet de la Municipalité au www.st-etiennedebeauharnois.qc.ca.

Note : le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Calendrier des collectes 2024

Surveillez votre boîte aux lettres! Le calendrier des collectes pour l'année 2024 sera bientôt distribué de porte-à-porte. Vous pouvez également le consulter en ligne sur le site Internet de la Municipalité, dans la section Services aux citoyens / Service des collectes, Voici quelques informations importantes en lien avec la collecte de différentes matières pour la saison hivernale:

- Depuis le 9 novembre, collecte des ordures aux 2 semaines
- Depuis le 1^{er} décembre, collecte des matières organiques aux 2 semaines
- 5 janvier 2024 : Collecte des surplus de carton
- 9 et 16 janvier 2024 : Collectes des sapins





Stationnement hivernal

Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule routier sur le chemin public entre minuit et 6 heures du 1^{er} décembre au 1^{er} avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la Municipalité.

Bientôt une maison de soins palliatifs en Montérégie-Ouest





La Fondation Gisèle Faubert planifie la construction, au premier semestre de 2024, d'une maison de soins palliatifs en Montérégie-Ouest d'une capacité de 8 chambres.

Cette nouvelle ressource, offerte aux 65 municipalités du territoire, offrira un endroit calme et serein pour quiconque désire une fin de vie en toute dignité.

Afin de soutenir l'œuvre de cette regrettée mécène native de la région de Saint-Étienne-de-Beauharnois, la population est invitée à souscrire à la mission de la Fondation qui a déjà attribué plus d'un million \$ en soutien aux familles d'enfants malades.

Pour en savoir davantage sur la Fondation et sur sa mission, on vous invite à consulter le site Internet <u>www.fondationgiselefaubert.org</u>. On peut également écrire à <u>info@fondationgiselefaubert.com</u> ou téléphoner au 450 691-1761.

Prochaines séances du conseil

Séance extraordinaire / Adoption du budget

Le 12 décembre 2023, 19 h

Cette séance porte exclusivement sur l'adoption du budget 2024 et du programme triennal d'immobilisations.

Séance ordinaire

Le 12 décembre 2023, 19h30

Élection partielle / Poste de conseiller nº 1

En raison du départ du conseiller au poste n° 1, M. Martin Couillard, il y aura élection partielle au printemps prochain afin de combler ce siège vacant. Tous les détails seront diffusés ultérieurement sur la page Facebook municipale et sur le site Internet de la Municipalité.





Fermeture de l'hôtel de ville / Période des Fêtes

L'hôtel de ville sera fermé durant la période des Fêtes, soit du 25 décembre 2023 au

5 janvier 2024. Nous vous souhaitons de très Joyeuses Fêtes!